

ACCESSIBILITÉ DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE JUIN 2024

Analyse du CAWaB - Septembre 2024

Qu'est-ce que le CAWaB ?

Le CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles) fédère des organisations représentatives de personnes en situation de handicap, des prestataires de services à destination de ces dernières, ainsi que des associations spécialisées en accessibilité universelle. Les membres du CAWaB se mobilisent pour défendre et promouvoir l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap dans l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées auprès des responsables politiques, des pouvoirs publics et des opérateurs publics et privés. Ensemble, ils militent pour une société accessible qui garantit l'autonomie, l'inclusion et l'épanouissement de toutes et tous.

Table des matières

Introduction.....	3
I. Accessibilité des sites et programmes des partis.....	4
1. Double analyse automatique des sites internet des 6 principaux partis francophones	4
Analyse des pages d'accueil des sites des partis avec l'outil Axe Devtool	4
Analyse des pages d'accueil des sites des partis avec l'outil BOSA Accessibility Check	5
Autres éléments d'accessibilité	6
2. Programme des partis.....	6
II. Informations électorales de médias francophones	7
1. Les tests électoraux de 3 médias francophones.....	7
2. Couverture de la campagne électorale par la RTBF et RTL	7
Le cadre réglementaire.....	7
Emissions électorales	8
Articles en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).....	9
III. Informations électorales du SPF Intérieur	10
1. Bulletins électoraux.....	10
2. Vidéos tutoriels	10
Conclusion	11

Introduction

En juin dernier, les Belges ont été appelés aux urnes dans le cadre des élections fédérales, régionales et européennes et en octobre prochain, ce seront les élections communales et provinciales.

Deux rendez-vous importants pour notre démocratie où l'ensemble de la population en âge de voter se prononce sur sa vision de la société et choisi ses représentants politiques.

Il est essentiel que ces élections soient accessibles à toutes et tous, tant matériellement le jour du scrutin que précédemment via une campagne électorale inclusive permettant à chacun et chacune de s'informer afin de voter en pleine connaissance de cause.

En Belgique, 15% de la population sont en situation de handicap, toutes déficiences confondues, et faute de chiffres détaillés et d'uniformisation des conditions de reconnaissance de ce statut, cette estimation est probablement dans une fourchette basse et n'inclut pas toutes les personnes rencontrant des difficultés d'accès aux informations en raison de leur âge, degré d'alphabétisation, d'aisance avec le numérique, maîtrise de la langue ...

Le CAWaB s'est penché sur les conditions d'accessibilité de la campagne, un prérequis indispensable à un vote éclairé, a fortiori dans un état fédéral avec toute la complexité qu'une telle structure suppose. Nous avons procédé à une étude permettant d'évaluer le degré d'accessibilité moyen de 3 types d'éléments retenus comme source probable d'informations électorales pour une part importante de la population : les sites et programmes politiques des 6 premiers partis francophones, l'information politique de la RTBF et de RTL et les renseignements mis à disposition par le SPF Intérieur en vue de se préparer au scrutin.

Il n'est donc nullement question ni d'un audit approfondi des documents choisis ni d'une analyse exhaustive de l'ensemble de la campagne mais bien d'une sélection permettant d'évaluer le degré d'accessibilité global.

L'objectif de l'étude est double, d'une part objectiver "l'impression d'inaccessibilité" de la campagne électorale et d'autre part, sur base de cette analyse, plaider auprès des décideurs politiques pour une législation imposant la pleine et entière accessibilité des élections dans leur ensemble.

I. Accessibilité des sites et programmes des partis

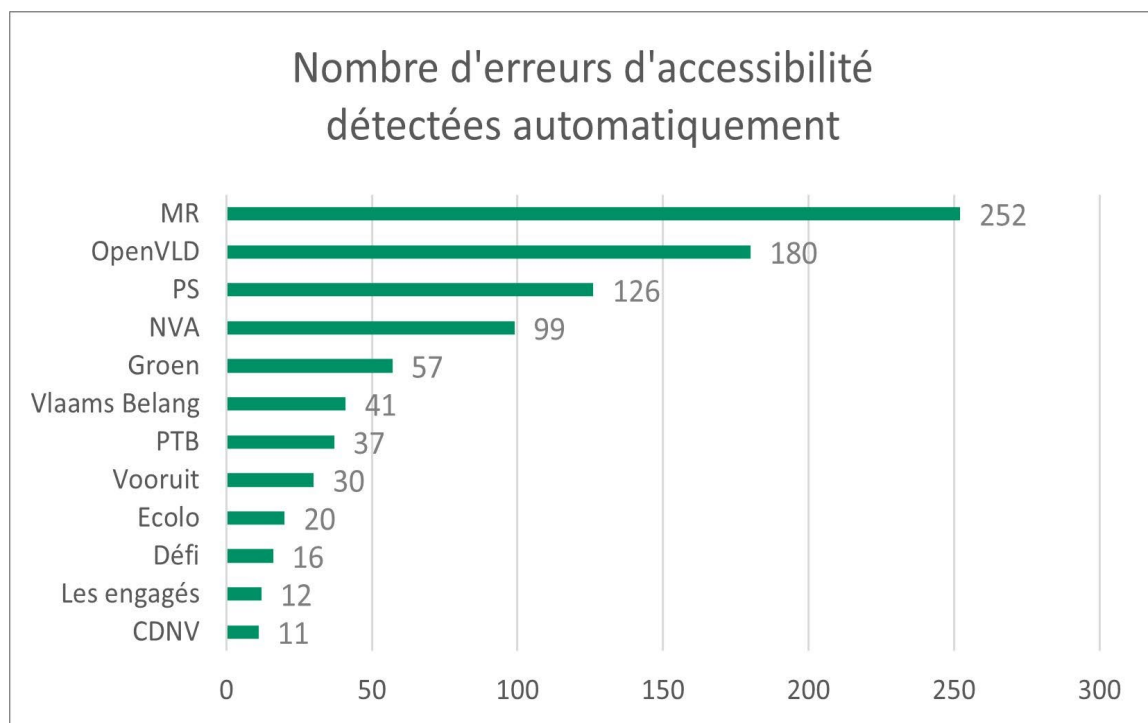
1. Double analyse automatique des sites internet des 6 principaux partis francophones

Analyse des pages d'accueil des sites des partis avec l'outil Axe Devtool

Analyse effectuée par l'agence Eleven Ways, spécialisée en accessibilité, à deux reprises à 8 mois d'intervalle. Il s'agit d'un check automatique basé sur les règles du test Axe-core qui classe les résultats en fonction du nombre de points identifiés comme violations des critères de succès WCAG2.1. ¹

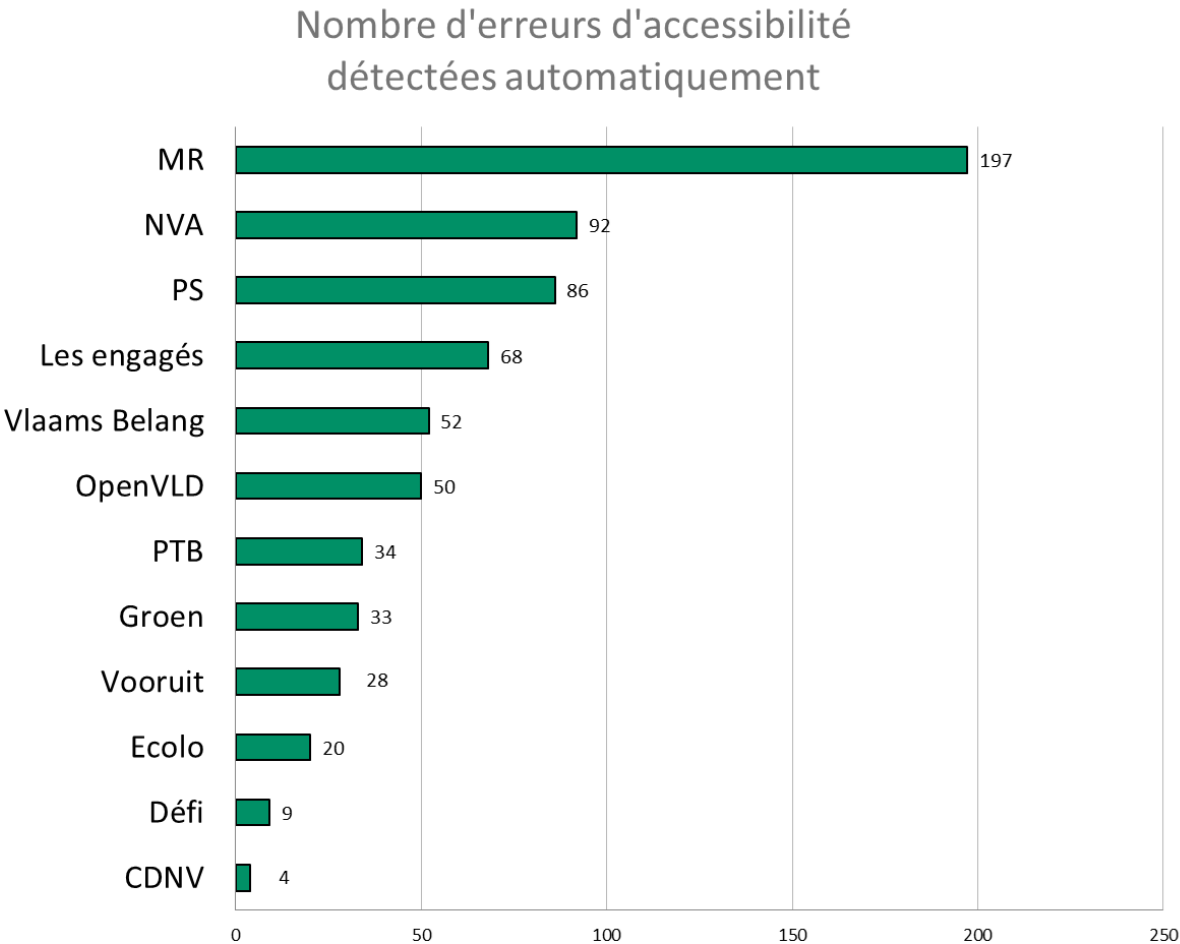
Résultats : aucun des sites n'est conforme.

Relevé du nombre d'erreurs d'accessibilité détectées automatiquement - novembre 2023



¹ Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2 – Vue d'ensemble | Web Accessibility Initiative (WAI) | W3C

Relevé du nombre d'erreurs d'accessibilité détectées automatiquement – avril 2024



Analyse des pages d'accueil des sites des partis avec l'outil BOSA Accessibility Check

La seconde analyse de conformité des sites des partis politiques a été faite en utilisant l'outil BOSA Accessibility Check², application Open Source de contrôle de l'accessibilité³. L'outil ne fonctionne pas sur le site des Engagés qui n'a donc pas pu être analysé sous cet angle.

Résultats : aucun des sites n'est conforme.

	MR	Défi	Les Engagés	Ecolo	PS	PTB
Erreurs	69	8	?	19	193	17
Points d'attention	110	85	?	56	669	79

² [BOSA Accessibility Check - Belgian Web Accessibility \(belgium.be\)](https://bosa.be/)

³ Effectuée le 29/07/2024

Autres éléments d'accessibilité

La présence d'autres éléments d'accessibilité a été vérifiée.

	MR	Défi	Les Engagés	Ecolo	PS	PTB
Déclaration d'accessibilité					V	
Listes des candidats accessibles						
Traduction en FALC			V	V	V	
Capsule en langue des signes				V		
Contrastes suffisants			V		V	

2. Programme des partis

L'audit des documents a été réalisé par le Service d'inclusion numérique Inclunet de l'ASBL Passe Muraille⁴ selon le référentiel RAPDF1⁵. Le programme du PTB n'étant pas disponible en format PDF sur le site du parti, il n'a pas pu être analysé sous cette forme. Ne sont repris dans ce tableau de synthèse que certains éléments-clés de conformité.

Résultats : aucun des programmes n'est conforme.

	MR	Défi	Les Engagés	Ecolo	PS	PTB
Balysage	x	x	x		x	?
Contrastes			x	x	x	?
Alternative textuelle aux images				x		?
Interlignage suffisant	x	x			x	?
Césure	x	x	x	x	x	?
Texte justifié		x	x	x	x	?
Liste non-reconnue	x	x	x		x	?
CONFORMITE	3/8	x	x	4/9	x	?

⁴ [Le service Inclunet - Passe Muraille \(passe-muraille.eu\)](http://le-service-inclunet-passe-muraille.passe-muraille.eu)

⁵ [RAPDF 1 : Critères et tests - Portail de l'accessibilité numérique \(public.lu\)](http://RAPDF1-Critères-et-tests-Portail-de-l-accessibilité-numérique.public.lu)

II. Informations électorales de médias francophones

1. Les tests électoraux de 3 médias francophones

Le Service d'accessibilité Inclunet de l'ASBL Passe Muraille a audité les [tests électoraux de la RTBF](#), [La Libre](#) et [Le Soir-RTL](#). Ces tests sont réalisés en collaboration avec des universités belges et d'autres médias francophones. Ils sont présentés comme des outils permettant aux citoyennes et citoyens de mieux comprendre les principaux enjeux électoraux et les grandes lignes des différents partis politiques.

Ne sont repris dans ce tableau de synthèse des audits que certains éléments-clés.

Aucun des formulaires n'est conforme.

	RTBF	La Libre	Le Soir
Démarrage du test		x	x
Survol des éléments à la souris	x	x	x
Annonce de l'état des boutons	x	x	
Lecture des résultats à la synthèse vocale	x	x	x
Agrandissement à 200%			x
Langue du test			x
CONFORMITE	x	x	x

2. Couverture de la campagne électorale par la RTBF et RTL

En ce qui concerne la couverture médiatique de la campagne électorale, nous avons dans un premier temps pris contact avec la Conseil Supérieur de l'Audiovisuel⁶ (ci-après CSA) afin de connaître les obligations en matière d'accessibilité des médias audiovisuels belges francophones, qu'ils soient publics ou privés, et le cadre réglementaire propre aux élections.

Le cadre réglementaire

Le CSA a adopté un nouveau règlement en octobre 2023⁷, approuvé par le gouvernement en décembre de la même année. Ce règlement exige que tout ou partie des programmes électoraux soit sous-titré ou traduit en langue des signes, selon les moyens des éditeurs. Les éditeurs doivent rendre les tribunes électorales accessibles et prévoir des mesures sur leurs services non linéaires ou dans les résumés de débats. Le CSA évaluera les dispositifs électoraux de chaque service de médias audiovisuels régulés.

⁶ Madeleine Cantaert, conseillère Unité télévisions, et Mathilde Prenant, conseillère en accessibilité

⁷ [2024: Règlement | Élections \(csa.be\)](#) : (art.20) Aux fins de participation du plus grand nombre au débat démocratique, tout ou partie des programmes consacrés aux élections devront, en fonction notamment des moyens techniques, humains et financiers de l'éditeur et dans le respect des dispositions du règlement du Collège d'avis relatif à l'accessibilité des programmes aux personnes à déficience sensorielle, être sous-titrés, interprétés en langue des signes ou audiodécrits.

Règlement relatif aux programmes sur les services de médias audiovisuels en période électorale

L'article 20 du Règlement est libellé comme suit :

« Conformément au Règlement du Collège d'avis relatif à l'accessibilité des programmes aux personnes en situation de déficience sensorielle, les éditeurs sont attentifs à assurer l'accessibilité de tout ou partie des programmes à caractère électoral, en fonction notamment de leurs moyens techniques, humains et financiers. »

Lors des discussions relatives au règlement relatif aux programmes en période électorale, les dispositions relatives à l'accessibilité ont fait l'objet de discussions et de réticences de la part des éditeurs, qui sont déjà soumis à des quotas ambitieux en matière de sous-titres et d'interprétation (notamment pour la RTBF, jusqu'à 95%). La formulation de l'article 20 laisse donc une grande marge de manœuvre aux éditeurs.

Emissions électorales

Nous avons également contacté RTL, qui n'a pas donné suite, et la RTBF tant pour sa partie linéaire et différée⁸ que pour son site web et son application d'actualités⁹. Nous avons identifié les programmes électoraux des deux éditeurs accompagnés en différé de sous-titres adaptés et/ou d'une traduction en langue des signes.

RTBF	Sous-titres adaptés	Langue des signes
JT 19h30	V	V
JT 13h	V	
Les Niuuzz		V
Le grand direct	V	V
Débat les 109	V	
Tribune électorale	V	
QR Face à vous	V	
Le duel	V	
QR Le débat	V	
Le Cube		
Déclic les grands débats politiques		

RTL	Sous-titres adaptés	Langue des signes
-----	---------------------	-------------------

⁸ Didier Coppens, responsable du département accessibilité

⁹ Véronique Vankleemput, coordinatrice de l'accessibilité numérique

RTL Info		
Le grand duel		
Les puncheurs		
Votez pour moi		
Face à Buxant		
L'invité de 7h50		
RTL info signatures		
Pyjama partis		

Articles en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Le FALC est un langage adapté, utile pour les personnes en situation de handicap intellectuel et toutes personnes rencontrant des difficultés pour comprendre les informations y compris les personnes sourdes.

Seule la RTBF, associée à l'ASBL Inclusion¹⁰, a proposé des [articles relatifs à la campagne électorale traduit en FALC sur son site d'actualité](#). Nous avons comptabilisé 17 articles relatifs aux élections et aux programmes des partis entre les mois de mai et de juin 2024.

¹⁰ [Lancement de FALC.be - Inclusion asbl \(inclusion-asbl.be\)](#)

III. Informations électorales du SPF Intérieur

1. Bulletins électoraux

Les [bulletins électoraux mis à disposition sur le site du SPF Intérieur](#) permettent notamment à celles et ceux le souhaitant de se préparer aux élections en prenant connaissance du format du document et de la liste des candidats et candidates. L'échantillon des bulletins audités conclut **qu'aucun n'est conforme ni partiellement conforme**. Le SPF est conscient du fait que ce format n'est pas idéal pour la lecture par une application web d'un électeur aveugle et envisage d'ajouter à l'avenir une page avec des fichiers lisibles par ce type d'application.

2. Vidéos tutoriels

Ces [vidéos](#) permettent de comprendre ce qui est attendu de la part des électeurs et électrices et de s'entraîner en vue des élections, notamment pour les personnes atteintes de déficiences cognitives. Le SPF nous informe « avoir fait le choix de ne pas traduire ces tutoriels en langue des signes parce qu'ils comprennent un sous-titrage pouvant être lu et qu'il considère ce choix comme le plus efficace possible en termes d'efforts/bénéfices ».

Par ailleurs, l'audit automatique via BOSA Accessibility Check du site web du SPF Intérieur conclut à un **site non conforme**.

	Simulateur de vote du SPF Intérieur
Erreurs	17
Attentions	40

Conclusion

Les résultats des audits et coups de sonde sont assez univoques, aucun document analysé n'est conforme, même ceux émanant du SPF Intérieur et donc tenus légalement de l'être. Si des progrès sont perceptibles, principalement dans la couverture médiatique de la campagne par la RTBF, ils sont insuffisants et davantage le reflet d'initiatives individuelles que d'une réelle prise de conscience de la nécessité de rendre accessible l'ensemble des communications relatives aux élections.

C'est d'autant plus interpellant qu'il s'agit d'une période essentielle à la démocratie et que l'accessibilité dans ce cadre garantit la participation équitable de tous les citoyens et citoyennes, y compris celles et ceux ayant des besoins spécifiques physiques, auditifs, visuels ou cognitifs. La conformité des critères d'accessibilité permet de respecter le droit fondamental de chaque individu à participer à la vie démocratique et à exprimer son opinion de manière éclairée. Cela contribue à promouvoir l'inclusion et la diversité dans le processus électoral, renforçant ainsi la légitimité des résultats et la confiance dans le système démocratique.

Enfin nombre des adaptations d'accessibilité sont utiles à un grand nombre de personnes, qu'elles soient confrontées à des déficiences cognitives, sensorielles ou physique ou à d'autres difficultés de compréhension d'informations complexes comme la maîtrise de la langue ou de l'analphabétisation. Il s'agit donc d'un double enjeu important, une société inclusive et pleinement démocratique.

La Belgique est pourtant partie à la [Convention Internationale des droits des personnes handicapées des Nations Unies](#) dont les article 21 et 29 rappellent que les personnes en situation de handicap ont droit à l'accès à l'information et à participer à la vie politique .

Selon directive européenne (UE) 2016/2102¹¹, depuis le 23 septembre 2020, le secteur public est soumis à l'obligation de rendre ses sites et ses documents numériques accessibles. Force est de constater que cette obligation n'est en l'occurrence pas remplie par le SPF Intérieur dans le cadre électoral.

En ce qui concerne les partis politiques, éléments pourtant centraux de la vie politique belge, ils ne font que très peu l'objet de règles juridiques propres hormis les règles de droit commun qui s'appliquent à toute association et celles spécifiques relatives à leur financement public et dépenses électorales. Ils ne sont pas tenus à l'obligation du secteur public en termes d'accessibilité. On peut néanmoins s'étonner voire regretter qu'ils ne se plient pas d'eux-mêmes à l'obligation de disposer d'une communication accessible, a fortiori dans un cadre de campagne électorale.

Enfin nous l'avons vu, le CSA a adopté un nouveau Règlement en 2023 qui exige que les programmes électoraux soient sous-titrés, en langage des signes ou audiodécrits, selon les moyens des éditeurs qui doivent rendre les tribunes électorales accessibles et prévoir des mesures sur leurs services non linéaires ou dans les résumés de débats. Le fait que ces obligations soient limitées aux moyens disponibles réduit drastiquement leur efficacité. Il reste à espérer que l'évaluation par le CSA des dispositifs électoraux de chaque service de médias audiovisuels régulés permettra de faire évoluer la situation en vue de plus d'accessibilité.

¹¹ [Accessibilité des sites internet et des applications mobiles du secteur public | EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

Le bilan global de l'accessibilité de la campagne électorale du scrutin multiple de juin 2024 est nettement insuffisant au regard des enjeux sous-jacents d'inclusion et de démocratie, le CAWaB plaide pour une obligation légale afin que l'ensemble des communications électorales soient pleinement accessibles à toutes et tous. Une attention spéciale devra, dans ce cadre, garantir aux électeurs l'accessibilité des campagnes électorales.